

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'OMEY du 15 octobre 2025**

Sous la présidence de Monsieur le Maire

Convocation du 07 octobre 2025

Présents : M. Éric VETU, Mme Evelyne VALENTIN, Mme Annie VETU, M. Jonathan ROSSIGNOL, Mme Marylène OUDIN, M. Valentin PIVIDORI.

Excusés : M. Philippe SCIEUR, Mme Charlene GAILLET.

Absents non excusés : M. Johann GALICHER, M. Grégory GALICHER.

Secrétaire de séance : Mme Annie VETU.

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 19 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 31/2025 : modification budgétaire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune aurait besoin de crédits supplémentaires en investissement pour effectuer les travaux des logements communaux. Un transfert de crédits est nécessaire.

La modification budgétaire proposée est la suivante :

Chapitres	Avant transfert	Montant du transfert	Après transfert
FONCTIONNEMENT			
Chapitre 011/Art 615228	90 000,00 €	- 70 000,00 €	20 000,00 €
INVESTISSEMENT			
Chapitre 021 /Art 2132	42 899,36 €	+ 70 000,00 €	112 899,36 €

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité.

Délibération n° 32/2025 : travaux d'électricité des logements communaux.

Monsieur le Maire nous présente un devis de la Sté EURL DIMPRES Franck de VITRY LA VILLE pour un montant de 14 177,70 € HT soit 17 013,24 € TTC concernant la remise aux normes des 2 logements communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité.

Délibération n° 33/2025 : constitution d'un groupement pour la candidature à l'Appel à Projets CITEO (Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer).

Monsieur le Maire nous explique que CITEO est un éco-organisme agréé par l'Etat pour la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques. En 2025, CITEO publie un appel à projets visant :

- à accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré-collecte permettant un geste de tri effectif des emballages ménagers,
- à encadrer les critères de réussite d'un projet sur la base des enseignements constatés lors des expérimentations au cours des cinq dernières années.

6 communes ont manifesté un intérêt pour candidater à ce dispositif s'ajoutant à la CCMC (Courtisols, Pogny, Vitry le ville, Faux Vésigneul, Omey, Dampierre sur Moivre).

Dans le cadre de la réponse à apporter, il est proposé que le groupement prenne la forme d'un groupement conjoint avec pour mandataire la CCMC, dans l'objectif de faciliter la gestion administrative du dossier pour les communes candidates.

Monsieur le Maire précise que les crédits correspondants seront sur le budget 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité.

Délibération n° 34/2025 : repas des aînés.

Monsieur le Maire nous informe que ce repas aura lieu le dimanche 14 décembre 2025. Le montant du repas est fixé à 45 € maximum et l'âge requis est de 60 ans.

2 devis nous sont présentés :

- Les Alliances du terroir pour un montant de 40,90 € / personne avec les amuses bouches et 3 serveuses + 1 personne en cuisine jusqu'à 17 h 00.
- Socook Sophie Traiteur pour un montant de 40,00 € / personne (service et amuses bouches non compris)

Après en avoir délibéré, le devis des Alliances du terroir a été choisi à l'unanimité.

Délibération n° 35/2025 : cartes cadeaux et cartes « culture » des enfants d'Omey.

Comme chaque année, la commune participera aux cadeaux de Noël des enfants domiciliés à Omey, de la naissance à la fin de la primaire, ainsi que les enfants du personnel communal.

Un bon d'achat de 20 € valable chez Carrefour à CHALONS EN CHAMPAGNE sera offert.

Pour les adolescents de la 6^{ième} à 18 ans inclus, il est convenu de leur offrir une carte « culture » de 20 € valable chez Carrefour CHALONS EN CHAMPAGNE.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur le Maire nous communique sur une demande de participation financière pour le projet PREVENT'IFSI en Guyane, pour des étudiants en soins infirmiers du 09 au 26 /01/2026.

Mme Evelyne VALENTIN veut savoir si la somme donnée sera restituée si le projet ne se fait pas.

Monsieur le Maire va se renseigner.

Monsieur le Maire nous fait part d'un courrier reçu concernant la reprise du contrat de l'antenne d'Omey. Nous ne donnerons pas suite pour cause de fin de mandat.

Monsieur le Maire a reçu un mail de la Sté ACE Collectivités pour l'installation d'un panneau d'affichage d'un montant de 9 513 €. Nous ne nous engagerons pas, à voir avec le prochain mandat.

Mme Marylène OUDIN demande ce que devient la signature du devis avec la Sté ODY-C pour le compte de la Sté BOUYGUES concernant la connexion de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire explique que l'on est déjà en contrat direct avec la Sté BOUYGUES donc il y a incompatibilité d'avoir 2 contrats différents sur la même adresse mail.

Monsieur le Maire nous informe d'une pollution dans le canal près de l'usine OMYA, probablement un sac de craie tombé dans l'eau. Le service des Voies Navigables de France et le Directeur de l'usine sont informés.

Monsieur le Maire nous explique brièvement le contenu de l'information qu'il a reçu en visio concernant les élections municipales de 2026.

Fin de séance à 22 H 15.

La secrétaire de séance,
Annie VETU



Le Maire,
Eric VETU



